



Vous avez besoin d'aide pour compléter un formulaire, rédiger une demande ou comprendre un courrier ?

Les écrivains publics du Tribunal Judiciaire de Lyon

vous assistent dans vos démarches **en justice**

(Établissement, rédaction et formalisation, quel qu'en soit le support, des documents nécessaires à vos démarches)

Permanences gratuites

Trois lieux d'accueil sur l'agglomération lyonnaise :

Tribunal Judiciaire de Lyon 67 rue Servient 69003 Lyon Tel 04.72.60.70.12	Sans Rendez-vous Certains Lundi : 13h30 – 17h Jeudi : 9h – 12h 13h30 – 17h
Tribunal de Proximité de Villeurbanne 3 rue du Docteur Pierre Fleury Papillon 69100 Villeurbanne Tel 04.72.13.83.00	Sans Rendez-vous Jeudi : 13h30 – 16h30
Maison de Justice et du Droit 32 avenue Jean Mermoz 69008 Lyon	Sur Rendez-vous à prendre au 04.78.74.00.42 Jeudi : 13h30-16h30



L'écrivain public n'est pas à un conseiller juridique.

Il retranscrit ce que souhaitent les justiciables qui ne peuvent pas le faire eux-mêmes.

Pour bénéficier d'une consultation d'avocat gratuite : www.barreaulyon.com